

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 17 novembre 2014

N° 2014-32

CATÉGORIE : ASSURANCE/PLACEMENTS

DESTINATAIRES : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET : **Horaire des Fêtes et dates limites de fin d'exercice pour les affaires des Marchés individuels**

Horaire des Fêtes Voici les heures de travail de nos représentants du Service à la clientèle des secteurs de l'Assurance et des Placements, Marchés individuels, pendant la période des Fêtes. Toutes les heures correspondent à l'heure de l'Est.

Date	Service à la clientèle, Marchés individuels
Le mercredi 24 décembre	De 8 h à 16 h
Le jeudi 25 décembre	Fermé
Le vendredi 26 décembre	Fermé
Le lundi 29 décembre	De 8 h à 20 h
Le mardi 30 décembre	De 8 h à 20 h
Le mercredi 31 décembre	De 8 h à 17 h
Le jeudi 1 ^{er} janvier	Fermé
Le vendredi 2 janvier	De 8 h à 17 h

Dates de paie pendant les Fêtes **Les affaires réglées au 16 décembre 2014 seront payées au plus tard le 19 décembre 2014.**

En ce qui concerne la dernière paie de 2014, les affaires réglées entre les 17 et 31 décembre 2014 seront payées le 6 janvier 2015. Ces affaires compteront pour 2014. Dans le cas de la première paie de 2015, les affaires soumises et réglées au 6 janvier 2015 seront payées le 9 janvier 2015.

Dates limites Voici les dates limites pour soumettre les exigences afin de vous assurer que nous traitons et réglons vos affaires au plus tard le 31 décembre 2014. Nous devons recevoir la documentation (en règle) et les chèques à l'Empire Vie, au plus tard à 16 h, heure de l'Est, à ces dates :

- **Le vendredi 5 décembre 2014** – toute exigence d'appréciation des risques liée à une proposition vie ou maladies graves soumise précédemment
- **Le vendredi 12 décembre 2014** – toute exigence de règlement liée à une proposition de placement ou d'assurance vie ou maladies graves soumise/établie précédemment
- **Le mercredi 24 décembre 2014** – toute opération de placement doit être effectuée par l'entremise du réseau FundSERV au plus tard à 13 h ou reçue au plus tard à 13 h afin de pouvoir bénéficier de la date d'opération du 24 décembre.
- **Le lundi 29 décembre 2014** – toute nouvelle proposition de placement en bonne et due forme avec chèque
- **Le mercredi 31 décembre 2014** – tout document à l'appui des opérations par l'intermédiaire du réseau FundSERV effectuées le 24 décembre 2014 ou avant cette date.

Nous sommes déterminés à traiter toutes les affaires promptement, mais le volume d'affaires accru à la fin de l'année, combiné à la période des Fêtes, pourrait avoir une incidence sur notre capacité à respecter nos délais de traitement habituels.

Compétences **Stephanie Wisniewski**, directrice, Service à la clientèle, Assurance
Carol Anne Braccioldieta, directrice, Placements, Services à la clientèle et aux courtiers